

## COMMISSION TOURISME

Jeudi 5 avril 2018

**Présents** : Marie-Pierre CHOBELET, Aline BLANCHET, Christine JUIN, Antoine RACHMUHL, Jean-Noël VANDENBOSSCHE, Francisca CHEVRETE, Olivier CREMONT, Julie TOUYA, Anne-Sophie DESCAMPS, Jean-Michel CAPDEVILLE, Caroline SAGNIER, Marine LARDIERE et Sophie MEUNIER.

**Marie-Pierre CHOBELET**, Vice-Présidente en charge du Tourisme, introduit la séance, remercie les personnes présentes, fait le point sur les excusés et propose de faire un tour de table pour connaître les membres de cette commission extra-communautaire.

Ce soir, la présentation du **schéma vélo** constitue le **sujet phare**. Ce document est en totale conformité avec le Projet de Territoire de la CdC et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce schéma vélo ne date pas d'hier. C'est un travail entamé depuis plusieurs années. Des études préalables, des actions de maintenance et de simplification des boucles ont déjà été mises en place.

Nous allons présenter les objectifs et les actions possibles de ce schéma afin de lancer des échanges et réflexions autour de cette politique vélo qui reste à construire.

Le tourisme à vélo est **l'une des filières les plus dynamiques du marché touristique Français**. Depuis une quinzaine d'années, la pratique du vélo connaît un formidable essor (40% de la population française sont concernés). En effet, cette filière représentait, en 2016, 9 millions de séjours au cours desquels les Français ont pratiqué le vélo ou le VVT en France.

Cette croissance est favorisée d'une part par la montée des préoccupations environnementales, de santé publique et d'autre part par le développement de nouvelles formes de tourisme telles que le slow tourisme.

Tous les acteurs publics, para-publics, économiques et associatifs sont mobilisés pour accompagner cette émergence et favoriser l'usage du vélo. C'est une thématique portée à toutes les échelles : européennes, nationales, régionales et départementales.

Le territoire de la CdC possède de **sérieux atouts** notamment avec son relief qui se caractérise par des **formes douces** et une **météo clémente**. L'intercommunalité a aussi un rôle primordial à jouer dans la réalisation/l'entretien des infrastructures et services et dans la promotion et la communication des boucles cyclables.

Ce schéma vélo s'adresse directement à une **clientèle de loisirs et de tourisme**. Sa principale motivation est de **se balader, de se déplacer facilement, de faire une « sortie à vélo »**. Ils veulent se faire plaisir au calme et à leur rythme, s'arrêter pour une visite en cours de circuit par exemple.

Nous ne nous intéressons pas pour le moment au trajet domicile/travail, ni aux itinérants qui ont d'autres exigences.

Pour répondre à leurs attentes, une des actions du schéma vélo consiste à créer un réseau de boucles cyclables structuré et qualifié à l'échelle intercommunale. Il s'agit de privilégier la « qualité » plutôt que la « quantité » et d'apporter une réponse qualifiée aux besoins des cyclistes avec une gestion et un entretien dans la durée et d'organiser une mise en marché efficace.

Pour cela, **5 actions** sont déclinées dans le schéma vélo :

Action 1 : Garantir des itinéraires cyclables homogènes et sécurisés

Action 2 : Créer deux nouveaux itinéraires cyclables

Action 3 : Développer des services associés

Action 4 : Informer, Communiquer

Action 5 : Evaluer et entretenir

Actuellement, le territoire dispose de 8 boucles cyclables dont 4 sur l'ex CdC de Surgères et 4 sur l'ex CdC Val de Trezence de la Boutonne à la Devise avec des balisages et des documents très distincts.

Les problématiques du réseau actuel :

- Il n'y a pas d'aménagements cyclables sur la partie ouest du territoire qui correspond à l'ancienne CdC de la Plaine d'Aunis
- La signalétique utilisée est différente entre les circuits et parfois sur un même circuit
- Certains circuits sont signalés uniquement dans un seul sens
- Les points de départs et les planimètres sont à revoir
- Certains carrefours sont à optimiser pour améliorer la sécurité des cyclistes.

Première interrogation de la part **d'Olivier CREMONT** :

« Vous parlez de boucles, de circuits, d'itinéraires, nous sommes un peu perdus, de quoi parlons-nous exactement ? Vous ciblez un public familial mais ces boucles où est-ce qu'elles se situent ? Si cela est sur des routes partagées, il faut se poser la question de la sécurité et également de l'intérêt de la boucle. En tant qu'hébergeur, je n'enverrais pas des familles sur des boucles où les voitures roulent à 90 km/h et où il n'y a pas d'intérêts touristiques particuliers ».

Quelle est la part de goudron et la part de chemins blancs ? Ne pourrait-on pas réaliser des circuits uniquement sur des chemins blancs ?

L'ensemble de la commission est d'accord sur le terme « boucles vélo ».

**Antoine RACHMUHL** précise qu'il est difficile de trouver assez de linéaire pour créer une boucle sans passer par de petites routes. Il s'agit avant tout d'éviter les départementales. Au maximum, les zones sécuritaires sont à privilégier.

**Julie TOUYA** : Si nous devons faire une promesse aux touristes, nous devons trouver des éléments différenciants par circuit. Il ne faut pas juste faire un listing des points d'intérêts mais bien mettre en avant une thématique, un élément fort de la boucle. Cela facilitera la mise en tourisme pour l'office également. Nous pourrions faire l'état des lieux de l'offre touristique sur le territoire et relier les points.

Elle demande si nous avons connaissance de la fréquentation de ces boucles.

Nous n'avons pas installés d'éco-compteurs. Nous pourrions estimer cette demande au nombre de dépliants demandés. Plusieurs mairies nous sollicitent dans l'année pour avoir de nouveaux dépliants ou également par le nombre de téléchargements de circuits sur le site internet.

Actuellement, les boucles sont à télécharger sur le site internet de la CdC en format PDF.

**Antoine RACHMUHL** précise que sur le site « vélo en France », les boucles sont disponibles au format GPX.

**Caroline SAGNIER** rajoute que les boucles sont actuellement disponibles sous format GPX sur le site internet de la CdC.

Pour prévenir les cyclistes, **Aline BLANCHET** propose de marquer sur les dépliants, à l'aide de formes géométriques, les portions en route avec une forme ronde par exemple et les portions en chemins avec des triangles.

Concernant la constitution du réseau des boucles, nous ne sommes pas obligés de partir de l'existant. Nous pouvons estimer que certaines boucles ne présentent pas assez d'intérêts pour exister. Les membres de la commission pensent qu'il faut uniquement garder le « best of » des boucles. Pour cela, il est indispensable de les connaître et donc de les faire à vélo.

**Antoine RACHMHUL** indique que le Conseil Départemental vient de sortir son schéma vélo. Il finance à hauteur de 30 % deux circuits vélo par EPCI. Il est attentif au travail mené par les territoires. Il signale également que le but du Département est d'harmoniser la signalétique de tous les circuits vélos à l'échelle de la Charente-Maritime. Il précise aussi que l'Europe avec le programme LEADER peut financer la création de boucles mais la Région Nouvelle-Aquitaine n'intervient pas financièrement.

**Jean-Noël VANDENBOSSCHE** informe que, même si l'on ne traite pas des trajets domicile/travail ici, il est intéressant d'y penser en parallèle et de relier les centres-bourgs mais aussi de faciliter les accès aux gares ferroviaires. Il informe les membres que le conseil de développement travaille là-dessus avec le groupe « Bien se déplacer en Aunis ». Il faut aussi penser à créer des liaisons avec les territoires voisins. Une liaison facile est possible entre la Grange du Commandeur et Benon.

**Olivier CREMONT** ajoute que si nous ne pouvons pas être labellisés « accueil vélo », nous pourrions tendre vers les services proposés.

Effectivement, on pourrait envisager une opération portée par la CdC où on mettrait à disposition des hébergeurs des kits de réparation par exemple.

**Marine LARDIERE** rappelle le travail mené cette année :

Chaque balise a été géolocalisée sur Cart'Aunis. L'entretien de tous les circuits a été réalisé par l'association Aunis GD, 2 fois en 2017 en avril et en octobre. Nous avons retiré certaines portions sur le circuit des sources, le circuit du Curé et le circuit de la coulée verte. Nous avons sollicité la commune de Marsais pour connaître leurs avis avant la simplification du circuit de la vallée du mignon. Ils nous ont fait part de leurs retours sur la portion Marsais / Priaires / Saint saturnin du Bois. Nous avons repéré chaque point d'intérêt, les difficultés et les dangers sur les boucles.

Nous sommes en train de préparer les prochains dépliants.

Il faut également faire un travail de repérage des lieux où s'abriter en cas de mauvais temps ou de pluie, à indiquer sur les nouveaux dépliants.

Ensuite, les membres de la commission sont invités à regarder les projets de fiches et les cartes des circuits et à échanger.

**Antoine RACHMUHL** souligne que le « Circuit de Chervettes et St Laurent de la Barrière » a été nommé ainsi par le Département et que tous les documents de communication s'y rapportant ne sont donc pas intitulés « Circuit de La Devise ». Si nous souhaitons le renommer, il faudra prendre les dispositions dans ce sens.

**Christine JUIN** rajoute que c'est une bonne idée de mentionner les activités à faire à proximité sur les futurs dépliants.

Pour la création des deux nouvelles boucles envisagées, le budget a été voté en conseil communautaire. Les tracés ont été envoyés à la direction des infrastructures. A ce jour, nous n'avons pas de nouvelles.

**Jean-Michel CAPDEVILLE** confirme le tracé proposé et indique bien qu'il s'agit du meilleur chemin à emprunter.

**Anne-Sophie DESCAMPS** précise que pour la partie Aigrefeuille, le tracé choisi est en plein vent et en plein champ. Il est possible d'identifier un parcours plus adapté et plus intéressant en passant par le Lac de Frace et plus au sud d'Aigrefeuille vers Virson.

**Antoine RACHMUEHL** signale que dans le cadre du programme « Savoir rouler dans les écoles », il y aura un apprentissage obligatoire pour les élèves de l'école primaire.

Il est décidé d'un commun accord de poursuivre le travail commencé avec :

- La préparation des 6 dépliants pour les boucles dont on est sûr ;
- La poursuite du travail de diagnostic sur le circuit rouge et le bleu ;
- Le lancement des deux nouvelles boucles.

L'ensemble des membres de la commission est d'accord pour aller tester ces deux derniers circuits à vélo.